



# LA Lettre du MAIRE



Lettre d'information de la municipalité aux habitant·e·s de Saran

## AGIR AU QUOTIDIEN POUR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET LE CADRE DE VIE

Avec les beaux jours, Saran, comme les communes aux alentours, voit se développer des incivilités qui vous exaspèrent autant que moi. **Avec vous, nous partageons cette volonté de tranquillité et d'un cadre de vie de qualité préservé.**

**Comme vous, les dépôts sauvages d'ordures sur la voie publique ou les espaces naturels m'insupportent.** C'est pour cela qu'en tant que Maire j'ai demandé aux services d'Orléans Métropole accompagnés de notre Police Municipale de procéder systématiquement à des recherches d'identifications des auteurs et de les verbaliser.

**Comme vous, je suis exaspéré par les rodéos urbains sauvages à motos ou en voitures qui perturbent la tranquillité et peuvent mettre en danger des personnes.** À ce sujet j'ai écrit fin mai au Directeur Interdépartemental de la Police Nationale. Puis début juin, rejoins par six autres maires de la Métropole orléanaise subissant des problématiques similaires, nous avons interpellé Madame la Préfète du Loiret qui devrait nous recevoir prochainement.

Car tout ne peut encore une fois reposer sur les seules communes. **L'État, dans le cadre de ses missions régaliennes, doit également assurer ses responsabilités** et retrouver des effectifs de Police Nationale en nombre suffisant pour qu'ils se déplacent lorsque vous les appelez, pour mener des actions de prévention en créant du lien social et pour retrouver une police de proximité qui a démontré son efficacité.

**Je peux vous assurer que la ville de Saran reste néanmoins très impliquée pour résoudre ces problématiques.**

Nous avons réactivé les arrêtés municipaux anti-rassemblements dans différents secteurs de la ville et dès le mois de février, et nous avons créé un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) ainsi qu'un Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO) afin d'avancer plus concrètement dans la résolution des difficultés rencontrées avec le Parquet, la Police Nationale, la Police Municipale et différents partenaires (Conseil départemental, Bailleurs, Éducation nationale...). Fin juin, j'ai également signé aux côtés de Madame la Procureure de la République la convention officialisant **la mise en œuvre sur Saran du dispositif de rappel à l'ordre.**

Après l'arrivée en début d'année d'un nouveau policier municipal, nous étudions la possibilité de poursuivre **le renforcement de l'équipe en augmentant les effectifs dès cette année** afin de permettre une présence plus large, notamment les soirs et les week-ends.

La police municipale, comme elle le fait quotidiennement, poursuivra d'une part son travail de proximité comme **de prévention auprès des élèves des écoles et du collège de notre ville** et d'autre part poursuivra **son action répressive contre les incivilités et les délits.**



En effet, **les contrôles de vitesse seront renforcés** afin d'endiguer les vitesses excessives que nous ont fait remonter de nombreux habitants lors de nos récents échanges de proximité. Des actions de sensibilisations concernant les problèmes de stationnement anarchique ou de respect des zones bleues ont précédé **des actions de verbalisations dans plusieurs secteurs de Saran.**

Des actions sont également déployées auprès des maîtres de chiens afin que les déjections canines ne jonchent plus les trottoirs ou nos parcs dans les respects des promeneurs, des familles et des agents communaux qui les entretiennent chaque jour.

**Il en est aussi de la responsabilité de chacune et chacun d'entre nous d'agir sur nos propres comportements pour faire reculer ces incivilités du quotidien conduisant également à ce sentiment d'insécurité.**

Soyez assurés, chères saranaises et chers saranais, de notre détermination à ce que notre ville reste belle et agréable à vivre.



Bien Cordialement  
Mathieu Gallois

Maire de Saran – Conseiller départemental du Loiret

## AUTRES INFORMATIONS

### LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN A REJETÉ LE PROJET D'EXTENSION DE PLACE D'ARC ET DE RESTRUCTURATION PARTIELLE DES MAILS.



52 contre (dont 16 maires sur 22 !) : Serge Grouard doit enfin prendre en compte les demandes des communes notamment en matière d'amélioration des mobilités et de réfection des voiries dégradées.

Cela fait plusieurs mois que de nombreux élus métropolitains, dont ceux de Saran, s'opposaient au projet pharaonique de 76 millions d'euros de réfection des boulevards d'Orléans (suppression de la trémie Jaurès et construction d'un parking souterrain, création d'un carrefour à feu au niveau du pont du Faubourg Saint-Jean, destruction du parvis Place d'Arc, redressement de la ligne de tramway et création d'un carrefour à feu... entre autres.)

### NOUVEAUTÉS DU 13 JUILLET

Les festivités et le feu d'artifice se dérouleront au Parc du Château de l'Étang. **Dès 19h vous pourrez vous restaurer auprès du Comité des Fêtes et de la Guinguette du Château pour le repas républicain organisé cette année.** Un spectacle sera proposé suivi de la traditionnelle retraite aux flambeaux en musique ! Puis place au feu d'artifice pour clôturer cette belle fête populaire et historique. **La cérémonie aura lieu quant à elle le 14 juillet à 11h30 au Château de l'Étang.**



**Saran**

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr